ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.



GEORGES GUILLE

Citoyennes, Citoyens,

Le Parti Socialiste présente à vos libres suffrages la candidature de notre ami

Georges GUILLE

Conseiller Général du Canton de Capendu - Président du Conseil Général de l'Aude - Député - Ancien Président de la Commission de la Viticulture à l'Assemblée Nationale - Ancien Ministre dans le Gouvernement Guy MOLLET

Son suppléant est

Jules FIL

Maire de Carcassonne - Conseiller Général du Canton de Carcassonne-Ouest

Ces deux hommes ont fait leurs preuves :

Georges GUILLE, à la direction de l'Assemblée Départementale, au Parlement et au Gouvernement ;

Jules FIL, à la tête de l'Administration Municipale du Chef-lieu.

Dans l'intérêt de notre Arrondissement, de nos Communes, de nos Populations, comme dans l'intérêt de la République Française, **nous vous invitons instamment à voter pour :**

Georges GUILLE

Candidat

Jules FIL

Remplaçant éventuel

LE COMITÉ ÉLECTORAL :

Antoine COURRIÈRE, Conseiller Général du Mas-Cabardès, Sénateur de l'Aude, Président de la Commission des Finances du Conseil Général
Louis LIABOT, Conseiller Général de Peyriac-Minervois, Maire de La Redorte
Léon NOUBEL, Conseiller Général de Carcassonne-Est, 1er Adjoint au Maire de Carcassonne
Charles ALQUIER, Conseiller Général, Maire de Lagrasse
Germain ONROZAT, Conseiller Général de Mouthoumet
Léon PEYRUZA, Conseiller Général de Montréal
Joseph MIQUEL, Maire de Trèbes
Camille TEISSEIRE, Maire de Capendu
Madame CROUZAT, Adjointe au Maire de Carcassonne
Antoine AZAM, Maire d'Alzonne
Marcellin HORUS, Maire de Villesèquelande
Aymé BOURDEL, Maire de Pezens
Edouard MILHABET, Maire de Villegly

PROFESSION DE FOI

Électrices, Électeurs du Carcassonnais !

Candidat du Parti Socialiste dans la circonscription du Chef-lieu de Département, j'aurais vivement souhaité pouvoir exposer longuement mes idées dans chacune de vos localités.

Le court laps de temps dont je dispose ne me permet pas de parler utilement dans les 124 Communes de l'Arrondissement.

De graves problèmes se posent ou restent posés.

Sur le **Plan Régional** notamment :

— celui de la **Viticulture** où une organisation rationnelle et durable du Marché devient très urgente, après les inquiétantes déclarations du Sénateur Indépendant FLÉCHET, Haut-Commissaire à l'Economie Nationale.

— celui de la parité des salaires et retraites de l'Agriculture et de l'Industrie.

— ceux de l'équipement industriel et agricole, du développement du tourisme.

Sur le Plan National :

— contre la CRISE ECONOMIQUE qui s'annonce, il faut reprendre une politique d'expansion, de plein emploi, de modernisation en vue du Marché Commun Européen,

— Une équitable répartition du Revenu National pour :

- — la sécurité du travail et de la vieillesse,
- — la juste distribution des charges entre tous les citoyens,
- — la préparation de la jeunesse aux conditions de la vie moderne,
- — une réforme fiscale difficile et nécessaire assurant la prééminence de l'impôt direct sur les impôts de consommation.

EN ALGÉRIE, poursuivre obstinément le « **cessez-le-feu** », condition nécessaire à l'élaboration d'un statut de l'Algérie Nouvelle, pacifique, démocratique et juste dans le respect de la personnalité Algérienne et de ses liens librement acceptés avec la France.

Dans les Territoires d'OUTRE-MER appliquer loyalement la Loi-Cadre de notre ami Gaston DEFERRE et conduire progressivement les populations d'Afrique Noire à la gestion de leurs propres affaires dans une Communauté Franco-Africaine solidaire, fraternelle et prospère.

Sur le Plan International :

— rechercher passionnément le Désarmement Général, simultané et contrôlé, seule garantie de Paix durable, et surtout la destruction contrôlée des stocks d'armes atomiques et thermo-nucléaires que détiennent les Russes et les Américains.

Mais pour faire cette politique il faut d'ABORD permettre que la France soit gouvernée efficacement.

Le Ministère Guy MOLLET à dirigé notre Pays, seize mois durant avec fermeté, justice, efficacité.

De Mai 1957 à Avril 1958, 3 Gouvernements ont été renversés en 3 crises ministérielles d'une durée totale de 3 mois en moins d'un an, 3 mois sur 11, la France est restée sans direction, sans autorité, sans politique.

Cette incohérence peut conduire au pire ; elle a failli nous conduire à la guerre civile.

Le Parti Socialiste n'a aucune responsabilité dans aucune de ces crises. Pas un bulletin socialiste n'a manqué aux Gouvernements renversés.

Les 3 crises ont été l'œuvre de la même coalition des Communistes et de l'extrême droite, complétée par la vingtaine d'amis de M. SOUSTELLE et la quinzaine d'amis de M. MENDÈS-FRANCE, ces derniers votant contre les chefs radicaux BOURGÈS-MAUNOURY et FÉLIX GAILLARD que nous avons, nous, loyalement soutenus.

Mais une chose est de détruire, une autre de Gouverner.

Et la coalition des destructeurs est incapable de construire.

Pour que demain, dans le cadre des institutions nouvelles, notre Pays soit gouverné, il faut faire confiance au Parti et aux hommes qui ont fait leurs preuves, qui ont témoigné de leur sens des responsabilités et des intérêts nationaux.

Le Parti Socialiste se place délibérément à l'avant-garde de la Veme République.

Il la veut forte, efficace, prospère et juste.

Il s'offre à conduire le Peuple Français, dans les voies d'une Liberté hors de toute atteinte, d'un progrès social sans désordre, d'une justice sociale exclusive de tout privilège, d'une Paix dans l'égalité et l'indépendance, dans le respect de la dignité humaine des droits inviolables de l'Homme et du Citoyen.

Il appelle à lui tous les Travailleurs, tous les Républicains, tous les Démocrates sincères qui, répudiant la violence, la haine et le sectarisme, veulent que VIVE LA FRANCE, **dans une République Démocratique et Sociale.**

Le Candidat :

Georges GUILLE

Conseiller Général du Canton de Capendu - Président du Conseil Général de l'Aude
Député - Ancien Ministre

Remplaçant éventuel : Jules FIL

Maire de Carcassonne - Conseiller Général de Carcassonne-Ouest
Officier de la Légion d'Honneur

Vu : Le Candidat et son remplaçant éventuel.

IMP. SOUCAILLE - LÉZIGNAN